Archives parlementaires

Adresse des maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Richelaine, ci-devant Levroux (Indre), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Richelaine, ci-devant Levroux (Indre), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 375;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21565_t1_0375_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

vice dans la garde nationale, enfin ils protestent qu'ils ont toujours été et seront toujours inviolablement attachés à la représentation nationale et qu'ils ne sont armés que pour sa défense (25).

13

Les administrateurs et l'agent national du district de Tarbes [Hautes-Pyrénées] **assurent qu'ils n'ont pas cessé un instant d'être invariablement attachés à la Convention nationale, et qu'ils ne reconnoîtront jamais d'autre centre de ralliement.**

Mention honorable, insertion au bulletin (26).

[*Les administrateurs et l'agent national du district de Tarbes à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (27)

Liberté, Fraternité, union.

Legislateurs francais.

Si jamais nous eussions un seul instant cessé d'être inviolablement attachés à la Convention, nous nous serions hatés d'avantage à vous manisfester cet attachement éternel, à l'exemple de tant d'authorités constituées et des sociétés populaires de la republique; mais nous avons invariablement senti et respecté la douce necessité de nous rallier à ce centre d'unité salutaire, nous avons sans cesse marché a la lueur de vôtre fanal assuré entre le moderantisme et l'exagération; et nous n'avons qu'a redoubler nôtre cri favori, ralliement à la Convention nationale! vive la republique une, indivisible et democratique! Punition contre les coupables de tout gcnrc, paix aux bons et purs patriotes.

ABBASSIES, *président,* Candellé BAYLE, *agent national et 5 autres signatures.*

14

Les maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Richelaine, ci-devant Levroux, département de l'Indre, district d'Indre-Libre [ci-devant Châteauroux], **jurent une haine éternelle à tous ceux qui entreprendroient d'usurper le souverain pouvoir, résidant essentiellement dans les mains du peuple, représenté par la Convention nationale; ils la reconnoissent pour le seul point de ralliement et de réunion.**

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[*Les maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Richelaine à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (29)

Depuis la mémorable journée du 10 thermidor dernier, qui a sauvé la République, depuis que le systhème de terreur à été détruy et remplacé par la justice et l'équité, depuis que les patriotes dechargés du joug de fer qui pesoit sur leurs têtes, respirent et osent se prononcer avec courage, qui le croiroit, Citoyens Representants, les intriguants, les anarchistes se fardant du vernis de l'amour de la patrie n'ont cessé de crier au modérantisme, à l'aristocratie. Calomnie pleine d'impudence, les factieux se bigarent de toutes couleurs et presentent toutes sortes de nuances, pour éblouir, seduire et tromper.

Defiez vous de tous les pieges, faites tomber tous les masques; que l'hypocrisie sourdement séditieuse soit dévoilée a tous les yeux, le seul moyen de faire respirer les patriotes est celui que vous avez adopté et mis en usage. La vérité, la justice, la vertu, les droits sacrés de l'humanité, le bonheur général, voila le but de tous vos travaux. Nous sommes persuadés que vous serez constants dans votre marche et que vous soutiendrez le caractère imposant dont vous êtes revétus; oui, forts de la volonté du peuple, vous ferez respecter le gouvernement, qui la sauvé et vous continuerez de maintenir sa pureté et son énergie.

Fidèle aux principes de la Convention, dont il est membre le représentant du peuple, Cherrier, en nous dégageant de l'arbitraire et des inquiétudes a séché dans notre contrée bien des larmes des patriotes opprimés et depuis il est permis à la vertu républicaine de se montrer à découvert.

Nous protestons de notre adhésion à ces mêmes principes; nous jurons une haine éternelle à tous ceux qui entreprendroient d'usurper le souverain pouvoir, résident essentiellement dans les mains du peuple représenté par la Convention nationnale, et nous les reconnoissons pour le seul point de ralliement et de réunion.

A Richelaine, cy-devant Levroux, district d'Indre Libre, département de l'Indre, en la maison commune, le 25 vendemiaire an 3e de la Republique française une et indivisible et democratique.

BAUDON, *agent national,* MOREAU, *officier municipal et 10 autres signatures toutes mentionnées « notables ».*

(25) *M. U.*, XLV, 313-314. *F. de la Républ.*, n° 45; *Bull.*, 17 brum. (suppl.).

(26) *P.-V.*, XLVIII, 185.

(27) C 323, pl. 1390, p. 10. *Bull.*, 14 brum.

(28) *P.-V.*, XLVIII, 185.

(29) C 323, pl. 1390, p. 11. *Bull.*, 17 brum. (suppl.).

Persée creative commons